

# le P'tit bulletin

SEPTEMBRE 2024



BULLETIN  
D'INFORMATIONS  
MUNICIPALES  
de la commune de  
Porte-de-Savoie

Mesdames, messieurs,

Notre pays a vécu une parenthèse estivale pleine de joie et d'allégresse, un énorme coup de projecteur valorisant et positif sur notre pays et ses beautés, avec une belle moisson de médailles, qui se poursuit avec les jeux paralympiques. Nous pouvons être fiers de ce que tous nos sportifs ont réalisé qu'ils soient en situation de handicap ou pas.

L'été est aussi le moment de refaire le plein d'énergie, bien sollicité par cette année 2024 très chaotique politiquement et qui ne dessine pas une fin de mandat présidentiel apaisée et efficace. Mais soyons optimiste pour l'avenir car l'élément essentiel au fonctionnement de notre pays est l'échelon communal, qui reste solide sur ses bases. Beaucoup de lois ont été votées mais non appliquées, commençons par les mettre en œuvre. Pendant que les batailles politiques nationales se poursuivent, les communes avancent et se développent.

L'automne est le temps du redémarrage des actions. Plusieurs projets majeurs vont se concrétiser en cette fin d'année 2024, après un certain nombre de réunions de présentation.

Cet automne va voir le démarrage des travaux sur le réseau d'eau potable entre Saint André et le centre village de Les Marches. Ces travaux précèdent le projet d'aménagement d'une continuité piétonne entre le lac Saint André et le centre village de Les Marches qui sera réalisé également en 2025, dont la présentation interviendra en fin d'automne.

Nous sommes aussi en train de co construire avec les habitants le projet d'aménagement de la route de Seloge. Ce projet consiste à apaiser et à réaliser une continuité piétonne et modes doux sur l'ensemble de la voie. Une première réunion de diagnostic et d'échanges s'est tenue avant l'été, deux autres se tiendront cet automne, avec en perspective des travaux au printemps 2025.



Enfin, des propositions seront faites concernant la gestion du stationnement du bourg de Les Marches avec comme objectifs des travaux en fin d'année 2024. Ce projet s'est basé sur les propositions d'un groupe d'habitants formant le comité du bourg.

Comme vous le constatez notre équipe est plus que jamais en action et l'automne sera également très actif pour le développement de la commune. Je vous souhaite une bonne lecture et au plaisir de se rencontrer.

**LE MAIRE** Franck Villand

Urbanisme & déplacements	2
Travaux & aménagements	4
Environnement	6
La Parole à...	6
Enfance & jeunesse	8
Pause Culturelle	9
Le plein d'infos !	10
Expressions politiques	11



M le maire et M le maire délégué en charge de l'urbanisme ont présenté les modifications lors de la réunion publique à Les Marches le 12 juin dernier

# Plan local d'urbanisme (PLU)

Le 03 novembre 2020, le Conseil Municipal a prescrit la révision générale du plan local d'urbanisme sur l'ensemble de la commune, avec pour objectifs :

- **Préserver à long terme les grands équilibres** qui fondent la qualité de vie sur notre territoire,
- **Organiser l'accueil de nouvelles populations** et structurer l'urbanisation dans un souci d'économie d'espace,
- **Préserver la richesse environnementale**, le paysage remarquable et le cadre de vie,
- **Protéger les terres agricoles** et les espaces dédiés à la viticulture,
- **Développer les alternatives à la voiture** et améliorer les liaisons vers les gares,
- **Conforter l'activité économique** en lien avec la Communauté de Communes Cœur de Savoie.

Par délibération du 11 juillet 2023, le conseil municipal a approuvé le bilan de la concertation et arrêté le projet de plan local d'urbanisme présenté. Ensuite le projet a été soumis aux personnes publiques associées qui ont trois mois pour donner un avis.

Après analyse des documents, les personnes publiques associées ont attiré notre attention sur la nécessité de modifier le projet de manière à clarifier les pièces du dossier et ainsi améliorer sa lisibilité et sa compréhension par le public.

Aussi, le 12 décembre 2023, le conseil municipal a retiré la délibération et prolongé la phase de concertation préalable et de travail, afin de consolider les justifications nécessaires à la bonne compréhension du projet.

**Les propositions de modification ont été présentées aux habitants lors de deux réunions publiques les 12 et 13 juin dernier.**

## Où en sommes-nous ?

Par délibération du 9 juillet 2024, le conseil municipal a approuvé le bilan de la concertation et arrêté le projet de plan local d'urbanisme de la commune.

Le projet est donc de nouveau soumis pour avis aux personnes publiques associées qui disposent de nouveau d'un délai de 3 mois pour nous faire part de leurs remarques ou réserves. À l'issue de ces trois mois, nous organiserons l'enquête publique, vraisemblablement de mi-novembre à mi-décembre.



La réunion publique du 13 juin

Édition Septembre 2024

**DIRECTEUR DE PUBLICATION :**  
Franck VILLAND

**DIRECTRICE DE RÉDACTION :**  
Evelyne FOURNIER

**CRÉDIT PHOTOS :**  
Photothèque municipale

**CRÉATION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE :**

*indélébile.NET*

Imprimé en France  
en 1900 exemplaires

n°ISSN 3036-8561



Retrouvez toutes les informations, actes, comptes rendus et documents sur [porte-de-savoie.fr/ma-mairie/revision-du-plu](http://porte-de-savoie.fr/ma-mairie/revision-du-plu)

Le projet de PLU est consultable en mairie aux heures d'ouverture.

## Zoom sur la ZFE-m

Vous connaissez déjà les Zones à faibles émissions ? À compter de janvier 2025, les agglomérations de plus de 150 000 habitants, dont celle de l'aire de Chambéry, devront mettre en place sur leur territoire une ZFE mobilité. Ainsi les véhicules de plus de 28 ans seront interdits dans les communes proches de l'aire urbaine chambérienne ; notre commune est concernée. Les modalités de mise en œuvre sont en cours de concertation. La communauté de communes organisera à l'automne une consultation de la population.





# Liaisons douces et mobilités

La commune poursuit activement ses actions pour le développement des mobilités douces sur son territoire !

## LIAISON LE BOURG

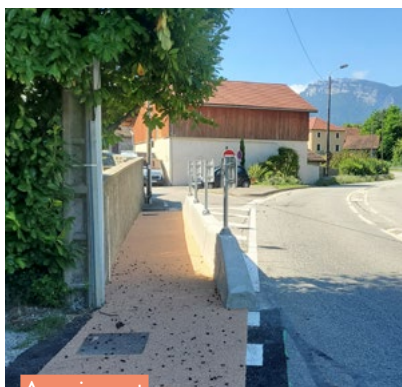
### > PÔLE SANTÉ

### > ZAE PLAN CUMIN

La liaison est désormais en service !



Le long de la RN



Au croisement

## LIAISON MURS

### > LE BOURG

Les études d'aménagement de la liaison Murs / le Bourg sont en cours de finalisation. À la suite de l'accord du Conseil Départemental pour aménager une traversée sécurisée au niveau du carrefour de la route départementale n°1090 (route du Grésivaudan) et du chemin de Murs, les travaux vont débiter. L'entreprise Belledonne Aménagement va créer un sentier en graves naturelles sur 180 m de long et 2,50 m de large. Le coût des travaux s'élève à 20 000 € TTC.

### À suivre!

La commune finalise actuellement les études pour créer, en lien avec la communauté de communes Cœur de Savoie et le département de la Savoie, une chaussée à voie centrale banalisée, sur la route départementale n°12 (route du Lac de Saint-André). Sur cette voie seront créés divers aménagements constitutifs de la liaison la Douane / lac St André / le Bourg, avec la création

- > de carrefours aménagés (carrefour RD12 / Chemin de Crincaillé et carrefour RD12 / Chemin des Abymes)
- > d'un cheminement, séparé physiquement de la chaussée, qui permettra de se rendre en toute sécurité sur le site du lac de Saint-André depuis le centre village.

**La création de ce cheminement sera l'aboutissement d'un long travail, notamment pour réaliser les acquisitions foncières puis les études nécessaires à la réalisation de ces aménagements.**

## DU CÔTÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



**Cœur de Savoie déploie un programme mobilité d'ici 2030 dans lequel Porte-de-Savoie est partie prenante.**

Une future offre de transport en commun arrive sur le territoire : l'offre de transport existante sera étoffée en 2027 avec la création d'une nouvelle liaison entre la gare de Montmélian, le secteur de Médipôle Challes Les Eaux, via la zone d'activité de Plan Cumin et Myans ; ce service propre à Cœur de Savoie s'ajoute à la ligne de transport régionale T83 entre Grenoble et Chambéry qui dessert déjà notre commune.

## Le savez-vous ?

Les communautés d'agglomération Grand Lac et Grand Chambéry créent, avec la communauté de communes Cœur de Savoie, un syndicat mixte dont l'objectif est de garantir la cohérence des politiques mobilité sur les trois territoires.

Retrouver le plan de mobilité complet sur [coeurdesavoie.fr](http://coeurdesavoie.fr)



## LE PROJET DE SERVICE EXPRESS RÉGIONAL MÉTROPOLITAIN (SERM) LABELLISÉ

Le dossier porté par la communauté de communes Cœur de Savoie, aux côtés des communautés d'agglomération Grand Chambéry et Grand Lac ainsi que la Région AuRA a été labellisé par le Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires.

**L'enjeu de ce projet ? Transformer les mobilités dans les territoires** en donnant la priorité au transport du quotidien et au transport modal vers les modes moins carbonés, en particulier ferroviaire. Parmi les actions à conduire, notons **la réouverture de haltes ferroviaires, dont une à Chignin et une autre à Alp'Esace**. Ce projet induit la mise en place d'une ZFE (voir encadré).

La première étape de labellisation du dossier désormais franchie, nous reviendrons vers vous pour présenter l'avancement de ce projet dont la réalisation est prévue à Chignin à l'horizon 2030.





## Parlons travaux !

### RÉSEAU D'EAU POTABLE

Après les études, place aux travaux

Les travaux ont pour objectif de rendre le réseau d'eau performant en termes d'**alimentation en eau potable** des habitants et d'améliorer la **défense incendie**. Le montant total du projet s'élève à 2 226 950 € HT, comprenant les études, les frais de maîtrise d'œuvre et les travaux.

Ceux-ci démarrent avec la réalisation des premiers sondages permettant de vérifier la position des différents réseaux déjà présents sous la voirie. Les travaux seront réalisés par les groupements d'entreprises MAURO/EHTP pour le lot n°1 et PRB/ALBERTAZZI pour le lot n°2. Les deux groupements d'entreprises commenceront simultanément dans le secteur du chef-lieu et de Saint-André.

Des panneaux d'informations seront apposés en différents lieux de la commune et une information sera faite sur les restrictions de circulation et autres contraintes liées aux travaux.

### HAMEAU DE SELOGE

L'objectif est d'améliorer la cohabitation des différents usages sur ces voies et de donner plus de place aux mobilités douces en concertation avec les riverains.



Réunion de concertation pour le Hameau de Seloge

Une réunion publique de concertation s'est déroulée le jeudi 20 juin : après la présentation des résultats de l'étude de circulation réalisée par le bureau d'études ARTER, les habitants, venus nombreux, ont échangé sur leurs attentes, les problématiques rencontrées et leurs souhaits d'aménagement. Ces échanges ont permis d'identifier plusieurs pistes de réflexion.

Le bureau d'études ARTER va entreprendre une étude de faisabilité afin de proposer différents scénarios d'aménagement pour l'ensemble des secteurs évoqués lors de la réunion. Ce travail sera présenté lors d'une nouvelle réunion de concertation dans les prochaines semaines. Les choix validés lors de cette réunion serviront de base pour la rédaction d'un cahier des charges, en vue de recruter un maître d'œuvre qui devra concevoir techniquement le projet. **Les travaux seront entrepris en 2025.**

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs situés au démarrage de la route de Seloge et sur le chemin de Pré Cartery débuteront cet automne, sous la maîtrise d'ouvrage du SDES.

### CIMETIÈRE DE LES MARCHES

Les travaux de restructuration du mur séparant l'ancien et le nouveau cimetière démarrent ce mois de septembre et consistent à créer une couverture sur 45 m ; après rebouchage des fissures et comblement des pierres manquantes, un crépi sera mis en œuvre sur 150 m<sup>2</sup>. Le coût des travaux s'élève à 19 200 € TTC et seront réalisés par l'entreprise Pareti.

### RÉFECTION DU CHEMIN DU VEYRIER

Des travaux de réfection vont très prochainement commencer par le groupement d'entreprises Eiffage / Spie TP AURA. Ils consisteront en la réfection du revêtement en enrobé sur environ 90 m depuis l'intersection avec le chemin de Blardet. Le montant de ces travaux s'élève à 29 982 € TTC.



Le Chemin du Veyrier dans son état actuel

### ARRÊT DE BUS DE SAINT-ANDRÉ

Les travaux de sécurisation du cheminement conduisant à l'arrêt de bus de Saint-André débutent dès cet automne ainsi que l'aménagement de l'entrée du hameau. Le projet, validé après deux réunions de concertation avec les habitants du secteur, va consister en :

- La création d'un plateau ralentisseur sur la route départementale n°12 (route d'Apremont) qui permettra de faire ralentir les véhicules qui entrent dans le hameau ;
- La création d'une écluse asymétrique avec un régime de priorité qui permettra de **sécuriser l'arrêt de transport scolaire** et d'éviter le dépassement du car à l'arrêt ;
- La création d'un cheminement piéton sécurisé depuis le centre du hameau vers l'arrêt de transport scolaire ;
- Une prolongation du réseau existant d'eaux pluviales.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise Eurovia/Sertpr pour un montant de 70 500 € TTC.



Présentation des plans lors de la 2<sup>e</sup> réunion de concertation



## ACCÈS AU LAC DE SAINT-ANDRÉ : CRÉATION D'UN PARKING PAYSAGER

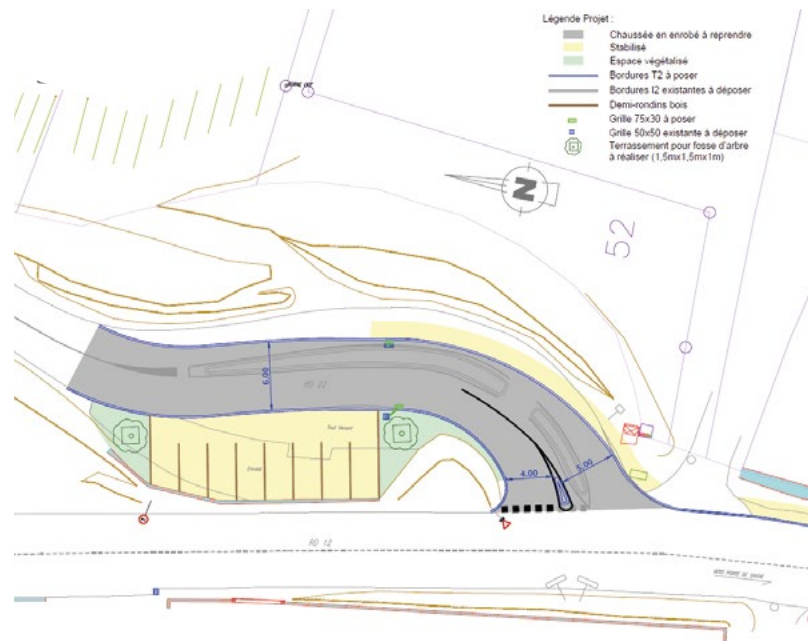
Ce parking sera situé au carrefour de la route du Lac de Saint-André (RD12) et de la route du Lac Clair (RD22).

Composé de 8 places de stationnement et réalisé en matériaux stabilisés, il s'accompagnera d'un recalibrage de la route départementale afin d'améliorer l'accès au lac depuis ce secteur ; en effet, le parking sera directement connecté à un nouveau sentier d'accès au lac de Saint-André en remplacement de l'ancien chemin, fermé depuis quelques mois.

Ce nouveau tracé, d'une longueur de 90 m, sera beaucoup plus lisible et confortable pour les utilisateurs, notamment les randonneurs !

Le groupement d'entreprise Eiffage / Spie TP AURA démarre les travaux dès septembre, pour un montant de 56 300 € TTC.

La création du nouveau sentier d'accès au lac sera réalisée par l'entreprise Belledonne Aménagement pour un montant de 11500€ TTC.



## Environnement

# Un garde champêtre avec des pouvoirs de police

Un levier d'action en faveur de la tranquillité publique

Plusieurs communes ont sollicité le Parc Naturel Régional des Bauges pour la création de postes mutualisés de garde-champêtre - police rurale afin de bénéficier d'un appui à la conciliation des usages et au respect des réglementations en vigueur. Notre collectivité a manifesté son intention de participer à la mobilisation de garde-champêtre - police rurale recruté par le PNRB et mis à disposition des communes pour une durée de cinq années, moyennant une participation financière à hauteur du temps de mobilisation des agents. Le coût annuel de la mobilisation s'élève à 14 787€. **Ainsi le garde-champêtre sera présent sur notre territoire 60 jours par an repartis sur la semaine, dimanche compris.**

La parole à...

*Jonathan Lagache, garde champêtre intervenant sur la commune*



Présentez-nous votre parcours

« Je suis arrivé sur la commune le 8 juillet dernier et y serai présent en moyenne un jour par semaine, parfois un peu plus. J'ai exercé dix-neuf ans en gendarmerie mobile ainsi qu'en gendarmerie départementale. J'ai conduit des enquêtes relatives aux atteintes aux personnes et aux biens.

Aujourd'hui j'ai envie de passer à une autre thématique, la partie environnementale ».

Et plus particulièrement ?

« Les zones rurales, les forêts... lutter contre les incivilités dans le sens environnemental du terme : les bivouacs sauvages, les feux de barbecue, les prélèvements dans les forêts...

Lors de mon entrée en fonction, j'ai penté le territoire, aux côtés d'élus, afin

de mieux le connaître et en percevoir les enjeux et les secteurs stratégiques. Je dois aussi me faire connaître auprès des commerçants, des agriculteurs, des viticulteurs et des habitants. J'entends parcourir tous les recoins de la commune, qu'importe la météo ! Mon nouveau métier rejoint mes centres d'intérêts, le sport et la nature ».

Le dialogue avant la répression

« Je crois à la prévention ! Dialoguer, expliquer les arrêtés pris par la commune et informer : le poste revêt une fonction pédagogique qui souvent permet d'intégrer les raisons d'un changement de pratique. Mon rôle consiste également à tisser du lien avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB), l'Office National des Forêts (ONF) ou encore la gendarmerie.

Mes missions sont liées à la protection de l'environnement (dépôts d'immondices,

feux, qualité des eaux...). J'aurai également un rôle de médiateur concernant les conflits d'usage, c'est-à-dire quand plusieurs acteurs sont en opposition pour profiter d'un espace ou d'une ressource, par exemple les pêcheurs et les touristes.

Après mon assermentation, je disposerai du statut de garde-champêtre exerçant des missions de police rurale qui confère un pouvoir de contrainte et de répression sur les infractions constatées. Autrement dit, je serai compétent pour constater l'infraction (circulation, stationnement...) ou atteintes à l'environnement et pourrai être amené à sanctionner ».

Une réévaluation de nos besoins et du temps de mobilisation du garde-champêtre - police rurale sera réalisée en lien avec le Parc au terme de la première année d'exercice.



# Réduction des consommations énergétiques

## DES AUDITS ÉNERGÉTIQUES DES BÂTIMENTS

Actuellement les consommations énergétiques liées aux bâtiments communaux représentent **90% des consommations totales de la commune** et 88% des dépenses énergétiques (soit 144 400 €TTC en 2023).

Parmi les 24 sites du patrimoine communal, **5 représentent à eux seuls les trois quart des consommations** et des dépenses énergétiques : il s'agit des deux groupes scolaires, des deux salles polyvalentes et de la mairie déléguée de Les Marches.

Ces 5 bâtiments vont donc être audités à l'automne afin d'identifier les actions de maîtrise de l'énergie à réaliser et les chiffrer. Les résultats des audits permettront de programmer les travaux à réaliser à court, moyen et long terme.

### Focus

Certains bâtiments sont soumis à la réglementation dite « décret tertiaire » qui impose une réduction progressive de la consommation d'énergie afin de lutter contre le changement climatique. La commune a obligation de réaliser, sur les bâtiments assujettis à cette réglementation, des travaux de rénovation énergétique afin d'atteindre les objectifs fixés par le décret à savoir la réduction des consommations d'énergie d'au moins -40 % en 2030, -50 % en 2040, -60 % en 2050 (par rapport à 2019).

## Zoom sur les Énergies locales et renouvelables

La commune étudie la possibilité d'installer deux centrales photovoltaïques sur les toits des groupes scolaires. Le scénario le plus ambitieux permettrait de couvrir 41% des besoins électriques des bâtiments de la commune.

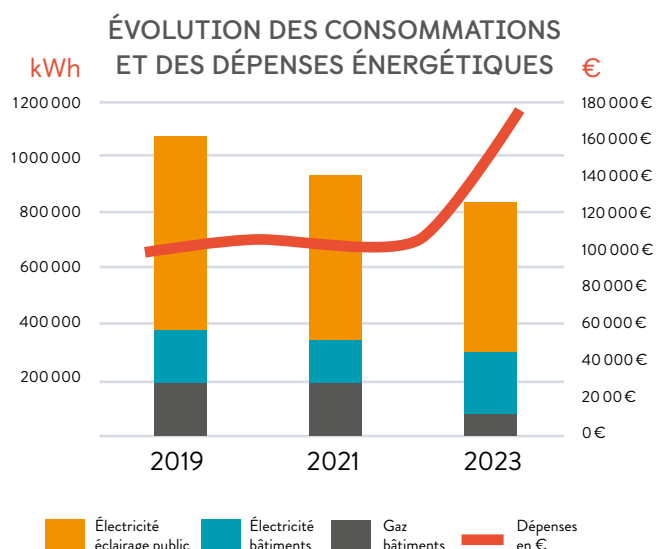
Par ailleurs, Porte-de-Savoie a récemment adhéré au projet d'autoconsommation collective mené par la communauté de communes Cœur de Savoie. Ceci permet à la commune de bénéficier de la production d'électricité de la centrale photovoltaïque de la Chavanne et de la centrale hydroélectrique de Chavord (sur la commune de Montmélian) pour alimenter ses bâtiments et le réseau d'éclairage public. Cette production d'électricité locale renouvelable contribue ainsi à l'indépendance énergétique du territoire et à la maîtrise des prix de l'énergie.

## UN DIAGNOSTIC DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Aujourd'hui, les consommations énergétiques liées à l'éclairage public représentent 28% des consommations électriques de la commune et 34% des dépenses en électricité (soit environ 20 500 €TTC en 2023).

Depuis 2015, la commune réalise un renouvellement pluriannuel du parc éclairage public. Par ailleurs l'extinction nocturne de l'éclairage public, en place sur Francin depuis de nombreuses années, a été mis en place sur Les Marches depuis 2022. **Toutes ces actions ont conduit à une très nette baisse des consommations de 54% entre 2019 et 2023.**

La réalisation du diagnostic permettra d'établir un plan de rénovation du parc éclairage public sur plusieurs années afin de mettre au même niveau de performance tous les équipements de la commune, certains secteurs n'ayant pas encore été rénovés. Les consommations devraient donc encore baisser !



## Démarche TETE : plan d'action

En 2023 notre commune s'est engagée dans la démarche Territoire Engagé pour la Transition Écologique. Le conseil municipal a voté le 9 juillet dernier le plan d'actions des 4 prochaines années.

Aussi la commune a demandé à l'ADEME, porteur national du label Territoire Engagé pour la Transition Écologique, de lui décerner le label 2 étoiles. Un auditeur a été nommé par l'ADEME pour examiner notre demande. A l'issue de cet audit, la commission nationale de labellisation rendra sa décision sur l'octroi du label 2 étoiles à Porte-de-Savoie. **Verdict cet automne !**

# Quand le déchet devient ressource

## DES BIENFAITS DU BROYAGE !

Le broyage permet de hacher menu les feuilles, brindilles, petites branches et autres résidus issus de la taille. Il réduit ainsi le volume des déchets de moitié, déchets qui pourront être réutilisés au jardin sous forme de paillage ou de compost. Le broyage permet par conséquent de réduire le dépôt de végétaux en déchetterie ainsi que l'utilisation de produits phytosanitaires.

Aussi notre collectivité organise une opération de broyage en mettant à disposition gracieusement un broyeur multi-végétaux thermique semi-professionnel, monté sur remorque et permettant de broyer des végétaux jusqu'à 10 cm de diamètre.

**Prochaines dates : dernière semaine d'octobre et première semaine de novembre.**

**Réservez-le sur [porte-de-savoie.fr](http://porte-de-savoie.fr) !**

### Témoignage

Christophe a utilisé le broyeur en juillet dernier et témoigne : « La possibilité de faire du broyage, avec une machine performante, pour des haies et des arbres imposants, évite de nombreux voyages à la déchetterie (entre 13 /14 remorques) du coup très économique et écologique : de plus ce broyage devient utile pour les massifs, jardins et compost. Que des points positifs ! »



Un broyeur semi-professionnel à disposition

## LE TRI DES BIODÉCHETS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la loi oblige chaque ménage à trier ses bio-déchets. Cela implique, pour les personnes vivant en maison individuelle, de se doter d'un composteur.

**Pensez compostage partagé !** Une copropriété ou un groupement d'habitants peut faire le choix d'installer un composteur. Une solution pratique et conviviale pour produire un engrais naturel et créer des liens entre voisins. Cette initiative est désormais pratiquée dans le bourg de Les Marches et sera bientôt suivie par un groupe d'habitants du quartier des Cigales, à Francin.

**Le SIBRECSA organise des formations gratuites d'1h30 pour vous initier au compost et vous offre un composteur : [inscrivez-vous sur sibreca.fr](http://inscrivez-vous-sur-sibreca.fr).**

**Ces formations sont également organisées lors de notre journée écocitoyenne qui se déroulera au printemps prochain.**

### Témoignage

« Chaque petit geste compte », explique Lise « Dans notre quartier, nous ne disposons pas tous d'un jardin. Avec Rémy, nous avons contacté le SIBRECSA et la mairie afin d'installer un composteur collectif. Il faut arrêter de jeter les déchets verts dans la poubelle – en particulier l'été ! Cette technique permettra de réduire les volumes des poubelles et de disposer de terreaux pour les jardinières. Lors de l'installation du bac de dépôt, nous projetons d'organiser une animation pour bien appréhender la technique du compostage, une belle façon de fédérer les voisins ! »



## Le savez-vous ?

Il est interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur des espaces privés ou publics. Cette incivilité est passible d'une amende !

## Zoom sur le Mois de la Nuit, manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse



La commune organise en octobre deux actions :

- **Le 18 octobre** : posons un regard enchanté sur le ciel et observons les étoiles, bien installés sur une chienne, écoutant un conte produit par la Compagnie Autochtone, sur un fond musical assuré par M Savagner. Gratuit, limité à cent places : inscription obligatoire sur [porte-de-savoie.fr](http://porte-de-savoie.fr) ou auprès de l'accueil des mairies.
- **L'éclairage public sera coupé sur l'ensemble du territoire du 18 au 24 octobre inclus** (sauf sur les secteurs stratégiques). Cette action s'inscrit dans la volonté de réduire nos nuisances sur la faune et la flore et de répondre aux enjeux de sobriété énergétique.







## Une nouvelle année scolaire qui s'annonce effervescente !

### RENTRÉE SCOLAIRE : OUVERTURE D'UNE NOUVELLE CLASSE DE MATERNELLE

Un peu plus de **480 élèves, répartis dans vingt-et-une classes**, ont repris le chemin de l'école. Une quatrième classe a été ouverte à l'école maternelle Crincaillé, après validation par le Conseil départemental de l'Éducation Nationale. Cette ouverture permet de limiter le nombre d'enfants par classe pour assurer des conditions d'enseignement favorables.

Avec l'ouverture de cette classe et le départ à la retraite de certains enseignants, les équipes éducatives de nos écoles accueillent de nouveaux collègues. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre commune.

### DES ACTIVITÉS ET DES TEMPS FORTS

L'équipe des agents d'animation, de restauration, d'entretien ainsi que les ATSEM et agents de la bibliothèque se sont réunis fin août sous la houlette de Marie-Ange LE CERF et Simon DUMOULIN, pour parler projets. L'objectif de ce temps d'échanges est de **proposer aux enfants des activités chaque semaine ainsi que des temps forts** : des grands jeux, des échanges inter-cantine, un spectacle de fin d'année ou encore la désormais attendue kermesse des services périscolaires, véritable temps de jeux et de rencontre des enfants de notre territoire.

### L'ÉTUDE DIRIGÉE, UNE MÉTHODE EFFICACE DE SOUTIEN SCOLAIRE

Accessible aux élèves scolarisés du CP au CM2, l'étude dirigée a pour but de permettre aux enfants de revoir les connaissances acquises au cours de la journée et leurs leçons, sous la surveillance d'un personnel qualifié, des enseignants de la commune, à défaut par des enseignants retraités ou étudiants.

**Vous souhaitez encadrer des études dirigées ? Contactez le pôle Enfance Éducation Culture !**



### EVEIL À L'ITALIEN : SE SENSIBILISER À D'AUTRES CULTURES

Suivant de nombreuses études, le meilleur âge pour apprendre une langue étrangère est pendant la petite enfance, **entre trois et huit ans**, lorsque la plasticité cérébrale est à son apogée.

Pour cette rentrée, **notre collectivité financera vingt heures d'enseignement dispensés par des intervenants de l'API (Association pour la promotion de l'italien)**, douze heures pour l'école Crincaillé et huit heures pour l'école de Francin.

## Le conseil municipal enfants

### LES JEUNES ÉLUS VOUS DONNENT RDV CET AUTOMNE !

Les jeunes conseillers, réunis en séance mensuelle durant deux années, ont notamment conçu un projet phare : un sentier découverte intitulé « la légende du lac de Saint André ».

Tout au long du sentier contournant le lac, les promeneurs pourront, tout en découvrant la faune et la flore locale expliquées sur des panneaux, répondre à plusieurs questions pour trouver la clef d'une énigme. Et si vous ne trouvez pas la réponse à l'énigme, une lunette, installée en fin de parcours, vous y aidera !

**Les jeunes élus, très investis dans ce projet, vous donnent rendez-vous avant cette fin d'année pour l'inauguration.**

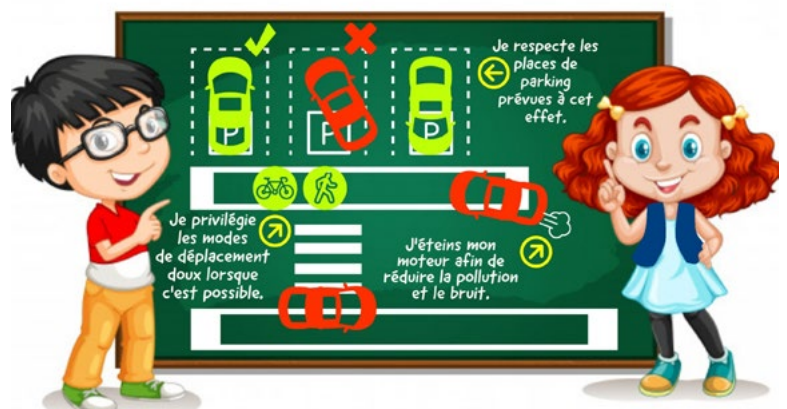
### Une nouvelle mandature en préparation

De nouvelles élections seront organisées mi-novembre. Tous les élèves de CM1 et CM2 se rendront aux urnes pour élire 20 de leurs camarades Porteraïns scolarisés dans nos écoles.

Les membres de la commission enfance jeunesse et les adjoints au maire accompagneront les nouveaux jeunes élus dans l'exercice de leurs fonctions.

### Des consignes simples à proximité des écoles

Lorsque le déplacement en voiture est nécessaire, pensez à utiliser les places de parking prévues pour le stationnement et arrêtez le moteur pour le bien-être de tous !







## Pause Culturelle

# Bibliothèque : demandez le programme !



Biblioplage, été 2024

La pause estivale a été mise à profit pour préparer la saison 2024-2025.

Outre l'accueil des lecteurs par les agents et les bénévoles qui sauront vous conseiller sur des choix de lecture, **la bibliothèque se déplacera hors les murs** : ateliers et lectures dans les écoles de la commune, présence sur les temps périscolaires, déplacement un lundi par mois au foyer Notre-Dame. L'opération biblioplages au bord du lac de Saint André sera également renouvelée forte du succès rencontré cet été.

Et prochainement... **une boîte de retour des livres sera installée** à l'entrée du bâtiment, permettant ainsi d'effectuer les retours d'œuvres empruntées en dehors des horaires d'ouverture.

Si le programme des mois prochains se densifie, d'autres activités sont projetées : expositions, projection de films, rencontre d'auteurs...

Jusqu'en cette fin d'année, **des ateliers sont également proposés le mercredi** : petits bricolages, tangram, jeux de société, ateliers Halloween, écriture thématique, peinture sur galet, décoration de Noël... Nous accueillerons également l'association portaraine So'Art qui nous fera découvrir ses cours de dessin.

Faites comme déjà 800 personnes, rejoignez-nous !

## Découvrir le livre avant 3 ans !

Lancée en 2009, l'opération Premières Pages, initiée par le ministère de la Culture et pilotée par la bibliothèque, a pour but de sensibiliser les familles à l'importance de la lecture, dès le plus jeune âge. Cette année encore, notre bibliothèque invite les parents d'enfants nés en 2023 à venir dans les locaux : l'une de nos bénévoles contera une histoire tirée d'un livre qui sera ensuite offert à l'enfant.

*Cette lecture sera organisée un samedi matin, nous vous communiquerons la date !*



## au programme

25/09 ▶ Jeux de société

28 et 29/09 ▶ Livres en Marches - Salle Montgrabelle

02/10 ▶ Atelier créa'fleurs

09/10 ▶ Initiation point de croix

16/10 ▶ Atelier création Tangram

23/10 ▶ Tissage

30/10 ▶ Atelier Halloween

06/11 ▶ Jeux d'écriture thématiques

13/11 ▶ Jeux de société

20/11 ▶ Peinture sur galet

04/12 ▶ Atelier décoration de Noël

11/12 ▶ Jeux d'écriture thématiques

18/12 ▶ Jeux de société

Pour suivre l'actualité de la bibliothèque, toutes les infos sur notre site : [porte-de-savoie.fr/vie-locale/bibliotheque-municipale/](http://porte-de-savoie.fr/vie-locale/bibliotheque-municipale/)

## CLUB DE LECTURE : QUAND LA LECTURE DEVIENT UN PLAISIR PARTAGÉ

Depuis plusieurs mois, un club de lecture s'est formé ! Lieu d'expression libre et de rencontres propice pour partager des expériences littéraires, parler des œuvres appréciées, comme de celles qui ne l'ont pas été, s'exprimer sur le fond, comme sur la forme...

## DE LA LECTURE, DES ATELIERS ... ET DES SPECTACLES !

Le **samedi 30 novembre prochain**, la bibliothèque vous offrira un spectacle délicieusement poétique : « **Quand les montagnes seront des îles** », un conte musical et visuel qui questionne l'importance de l'imaginaire et du rêve dans la vie humaine. Ce spectacle, conseillé à partir de 5 ans, est sans réservation - nombre de place limité à 70 personnes.

## ET UNE PREMIÈRE ÉDITION : LE CONCOURS PHOTO

Nous avons lancé en juin dernier notre premier concours photo sur le thème « les trésors cachés de Porte-de-Savoie ». Malgré la météo maussade de ce printemps et début d'été, vous avez cherché et trouvé des trésors cachés !

Concours oblige, les 28 clichés reçus dans la catégorie adulte ainsi que les 20 clichés pris par les enfants feront l'objet d'un classement. Retrouvez-en un aperçu sur la double page suivante ainsi qu'en couverture de ce bulletin !

Les photos recevant le plus de suffrage permettront à leur auteur de recevoir un prix qui sera remis aux gagnants fin septembre.

Venez en nos locaux visionner les clichés !





Le plein d'infos!



## Nouveautés

### UNE MUTUELLE COMMUNALE POUR BÉNÉFICIAIRE D'UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ ACCESSIBLE

Notre collectivité souhaite déployer un dispositif de « mutuelle communale » sur son territoire. Ainsi un partenariat avec la mutuelle de proximité « Entrenous » va être mis en place, sur l'initiative de notre CCAS, permettant de bénéficier d'une offre de qualité en complémentaire santé à tarif maîtrisé.



Cette offre s'adresse indifféremment à tous les 0-99 ans (jeunes avec ou sans emploi, étudiants, en couple, célibataires, familles ou retraités) ainsi qu'à tous les travailleurs non-salariés (agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales, auto-entrepreneurs). La seule condition pour en profiter est de résider ou de travailler sur la commune de Porte-de-Savoie.

Pour apporter un service de proximité et un conseil de qualité, des permanences hebdomadaires seront tenues dans les locaux de la mairie siège et de la mairie déléguée.

### À noter!

Pour découvrir cette offre en détails et trouver tous les renseignements nécessaires, nous vous donnons RDV le jeudi 10 octobre, à la salle polyvalente de Francin pour une réunion publique d'information !

### ACTIVITÉ HYPNOSE ÉRICKSONIENNE

« Infirmière de formation, j'ai toujours eu à cœur de comprendre les causes profondes des maux physiques et psychologiques. L'hypnose éricksonienne est devenue pour moi un outil puissant pour aider mes patients à améliorer leur bien-être.

Cette technique contribue à soulager la douleur chronique, surmonter les addictions, vaincre les phobies, retrouver la confiance en soi, récupérer d'un burn out...

Pour un accompagnement vers un mieux-être durable, je vous accueille dans mon cabinet avec une approche bienveillante et une écoute active, où nous travaillerons ensemble pour que vous puissiez atteindre un état de bien-être profond et durable grâce à l'hypnose ».

Amandine Chauvin  
164 route de la Mondeuse  
07 49 82 09 98



## Infos pratiques

### PANNEAU POCKET, VOTRE COMMUNE DANS LA POCHE !

Alertes météo, coupures de réseau, travaux à venir, événements de la vie quotidienne et manifestations... L'information vient à vous, où que vous soyez.

Panneau Pocket est une application gratuite, sans publicité, sans création de compte. Installez en quelques secondes l'appli PanneauPocket et sélectionnez vos favoris.



### PRÉSERVONS LES RELATIONS DE BON VOISINAGE !

Les bruits liés aux travaux de bricolage et de jardinage sont autorisés :

- ▶ du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- ▶ les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ▶ les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



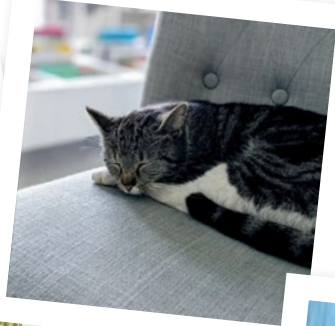
### ACTIVITÉS SUR LES LACS

Les activités et le stationnement aux abords du lac de Saint André et des lacs de Francin sont réglementés par un arrêté municipal. **Sont notamment interdits les sports et jeux nautiques ainsi que tout type d'embarcation motorisée.** Tout manquement aux interdictions, constaté par une personne habilitée, rend passible son auteur des sanctions prévues par le code pénal.



Lisez les panneaux d'information!





Quelques trésors cachés de Porte-de-Savoie dénichés par les photographes amateurs, adultes et enfants, pour le concours photo à retrouver à la Bibliothèque !

## Expressions politiques



### EXPRESSION DES MINORITÉS

#### *Groupe Francin-Les Marches 2020 Nouveau Démocratique*

« Au Conseil de juillet, nous votions contre la dernière version du PLU qui n'est guère plus aboutie que la précédente et destine une partie du territoire à une urbanisation injustifiée. "Drouilly-le Clos" est ainsi désigné, en dépit du scot pour accueillir plus de 150 logements ! Quant au Bourg médiéval les recommandations de bon sens ne sont pas retenues ! Que chacun participe à l'enquête publique pour parfaire un dossier traité trop légèrement compte tenu des enjeux. Les membres de la commission urbanisme n'ayant pas été associés au travail de fond !

Ces attermoissements se conjuguent malheureusement avec une crise politique nationale. Le lien est évident entre la manière dont les choses sont mal faites localement avec la médiocrité nationale. Le dysfonctionnement de notre société est chaque jour plus problématique et conflictuel. La solution est celle des aïeux : valeurs fondamentales de la République, respect des droits et libertés de chacun. Nous accordons notre soutien aux personnes nous rejoignant dans cet avenir. »

#### *Groupe indépendance et démocratie*

« Notre préoccupation actuelle est la révision du PLU (plan local d'urbanisme) dont la 1<sup>ère</sup> version a été retoquée par les Personnes Publiques Associées. La mise en œuvre de la loi ZAN (zéro artificialisation nette) impose, limitation de l'artificialisation des sols, densification des zones déjà urbanisées. Notre rattachement à la communauté urbaine du Grand Chambéry nous oblige à un rattrapage de 120 logements sociaux. Afin de préserver nos écoles, développer nos commerces de proximité, permettre à nos enfants de se loger localement, répondre à la pression immobilière, une évolution de l'habitat et de la population est indispensable.

Dans ce contexte faut-il densifier la proximité du Bourg de Les Marches, proche des écoles, des commerces, des services publics et prévoir 40% de logements sociaux dans cet espace ? Face à ces interrogations, nous regrettons que l'opposition municipale n'ait pas pu faire entendre sa voix via les différentes commissions, notamment urbanisme, car celles-ci se résument uniquement à des chambres d'enregistrements de décisions déjà prises. »

contact@independanceetdemocratie.fr

### EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

#### *La majorité municipale « Bâtissons notre avenir »*

« Chères Porteraines et chers Porterains, Cette trêve olympique a permis à notre pays et à une partie du monde de retrouver un semblant d'unité et de calme, bien précaire. Notre pays est politiquement plus divisé que jamais et les extrêmes ont pris le dessus par des affirmations démagogiques, irréalistes et souvent mensongères. Les fausses informations se propagent plus vite que les vraies ; à l'heure du tout numérique soyons plus que jamais méfiant sur la véracité de nos lectures ou de nos sources d'information. Appliquons « l'art du doute » aussi nommé « la zététique » qui recommande de penser par soi-même avec ordre et méthode ; sans ce contrôle individuel nous serons inévitablement manipulés par ceux qui savent utiliser le mensonge pour légitimer leurs actions ou nuire.

Ces intentions de manipulation sont aussi vraies au niveau local. Les membres de la majorité municipale sont toujours disponibles pour vous écouter et vous donner des informations que vous pourrez aisément vérifier. Notre crédibilité passe par la vérité. »

# Agenda

## SEPTEMBRE

27 ▶ Réparation petit électroménager / couture LES ATELIERS RECYCL' - Espace Gojon

28/29 ▶ Livres en Marches  
- Salle Montgrabelle

## OCTOBRE

04 ▶ Conférence "Les femmes de science"  
LES VOIES DE NOTRE HISTOIRE  
- Salle polyvalente Francin

05/06 ▶ Exposition OSTENDITE  
- Salle Montgrabelle

10 ▶ Réunion d'information sur la mutuelle communale - Salle polyvalente Francin

12 ▶ Dessert dansant interclubs  
CLUB DE DANSE ICI ON DANSE  
- Salle polyvalente Francin

18 ▶ Le mois de la nuit  
- Salle polyvalente Francin

25 ▶ Pièce de théâtre LACS - Salle Montgrabelle

26/27 ▶ Exposition Histoire d'artistes  
LES VOIES DE NOTRE HISTOIRE  
- Salle polyvalente Francin

26 ▶ Soirée moules frites  
COMITE DES FÊTES - Salle Montgrabelle

## NOVEMBRE

09 ▶ Fête de la bière  
CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL - Salle Montgrabelle

16 ▶ Braderie des jouets  
COMITE DES FÊTES - Salle Montgrabelle

16 ▶ Réparation petit électroménager / couture LES ATELIERS RECYCL' - Espace Gojon

21 ▶ Fête du Beaujolais  
APEL SAINT-MAURICE - Bourg Les Marches

24 ▶ Thé dansant  
LES AMIS DU GRANIER - Salle Montgrabelle

29 ▶ Soirée Saint-Andrew  
JUMELAGE EN MARCHES - Salle Saint-Maurice

## DÉCEMBRE

06 ▶ Conférence "Histoire des fromages des Alpes"  
LES VOIES DE NOTRE HISTOIRE  
- Salle polyvalente Francin

08 ▶ Repas des aînés - Salle Montgrabelle

21 ▶ Fête des enfants  
MAM A PETITS PAS - Salle polyvalente Francin

22 ▶ Arbre de Noël des enfants SPECTACLE  
DE LA COMPAGNIE ARTIFLETTE - Salle Montgrabelle

## JANVIER 2025

12 ▶ Repas dansant des aînés  
- Salle polyvalente Francin

17 ▶ Vœux du maire - Salle Montgrabelle

18/19 ▶ Vente de pains et repas  
SOU DES ÉCOLES CRINCAILLÉ - Bourg Les Marches

24 ▶ Vœux du Maire - Salle polyvalente Francin

26 ▶ Fête de la Saint Vincent  
- Bourg Les Marches

Retrouvez le programme complet de la bibliothèque en page 9 !

## Restons connectés!

Vous souhaitez suivre l'actualité de la commune, être informés des événements à venir ?

- Rendez-vous sur [www.porte-de-savoie.fr](http://www.porte-de-savoie.fr)
- Suivez nous sur Facebook #communedeportedesavoie
- Inscrivez-vous à la newsletter de la commune sur le site [www.porte-de-savoie.fr](http://www.porte-de-savoie.fr)

### Mairie siège

77, place de la mairie  
Les Marches  
73800 PORTE-DE-SAVOIE

### Mairie déléguée de Francin

84, rue du Général Decouz  
Francin  
73800 PORTE-DE-SAVOIE

### OUVERTURE AU PUBLIC

	Matin	Après-midi
Lundi		LES MARCHES 13h30 - 18h00
Mardi	LES MARCHES 8h00 - 12h00	FRANCIN 13h30 - 17h00
Mercredi	LES MARCHES 8h00 - 12h00	
Jeudi	LES MARCHES 8h00 - 12h00	FRANCIN 13h30 - 17h00
Vendredi	LES MARCHES 8h00 - 12h00	FRANCIN 13h30 - 18h00

### PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Lundi et vendredi  
8h00 - 12h00 et 13h30 - 18h00

Mardi et jeudi  
8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00

Mercredi 8h00 - 12h00

Pour nous contacter,  
un standard unique  
avec deux lignes :  
04 79 28 12 82 (Les Marches)  
04 79 84 04 43 (Francin)  
et une adresse mail :  
[accueil@porte-de-savoie.fr](mailto:accueil@porte-de-savoie.fr)

### SERVICE URBANISME

Mairie déléguée de Francin

Accueil :  
Corine MOITIE  
04 79 84 04 43

Responsable :  
Béatrice DETROYAT  
[urbanisme@porte-de-savoie.fr](mailto:urbanisme@porte-de-savoie.fr)

### SERVICE ENFANCE / ÉDUCATION

94, place de la mairie,  
Les Marches

Contact :  
Marie-Ange LE CERF  
04 79 28 17 04  
[periscolaire@porte-de-savoie.fr](mailto:periscolaire@porte-de-savoie.fr)

Mardi et mercredi  
14h00 ▶ 17h30

Jeudi  
14h00 ▶ 16h00

### SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

Un agent vous accompagne dans la réalisation de vos démarches administratives en ligne lorsque vous rencontrez des difficultés (sécurité sociale, titres sécurisés, CAF, etc.)

Prise de rendez-vous au **04 79 28 12 82**.

### SERVICE DE CONSULTANCE ARCHITECTURALE

Fabienne MULLER, architecte conseil, délivre informations et conseils en vue d'améliorer la qualité architecturale et paysagère de votre projet.

▶ 2<sup>e</sup> mardi matin et 3<sup>e</sup> vendredi après-midi de chaque mois.

Prise de rendez-vous au **04 79 84 04 43**.

Un avant-projet (esquisse du projet, photo de situation, etc.) est à transmettre avant le rendez-vous.

### BIBLIOTHÈQUE PORTE-DE-SAVOIE

644 rue de Belledonne - Francin  
**04 79 84 07 25 - [bibliotheque@porte-de-savoie.fr](mailto:bibliotheque@porte-de-savoie.fr)**

Horaires d'ouverture :

Lundi 16h30 ▶ 18h00

Mercredi 10h00 ▶ 12h00 / 14h30 ▶ 17h30

Jeudi 16h30 ▶ 18h00

Samedi 10h00 ▶ 12h00